Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES EN GESTION DE LA SANTÉ ANIMALE ET INSPECTION DES DENRÉES ANIMALES ET D'ORIGINE ANIMALE

Août 2022

ODD:	
Pays:	Sao Tomé-et-Principe
Code du projet:	TCP/STP/3702
Contribution de la FAO:	180 000 USD
Période de mise en œuvre:	17 mai 2019 – 31 décembre 2021
Contact:	Représentation de la FAO à Sao Tomé-et-Principe FAO-GA@fao.org

Partenaire

Ministère de l'agriculture, de la pêche et du développement rural.

Bénéficiaires

Les petits éleveurs santoméens, les services vétérinaires et d'appui-conseil aux éleveurs, la Direction de l'élevage.

Contribution au Cadre de programmation par pays (CPP)

CPP 2018-2022.

Produit 2.1: Les capacités techniques et opérationnelles des institutions du Ministère de l'agriculture et du développement rural sont renforcées pour une meilleure gouvernance du secteur agricole et une plus grande performance des services d'appui-conseil.

Produit 2.4: Des approches innovantes d'amélioration de la productivité et de diversification des productions sont développées et vulgarisées auprès des producteurs.

Description du projet

L'élevage santoméen est principalement un élevage de basse-cour qui ne couvre actuellement qu'environ la moitié de la demande locale en produits animaux. Le développement de ce sous-secteur est en effet affecté par plusieurs contraintes, dont un besoin de renforcement des capacités institutionnelles de gestion et de suivi, la nécessité d'une actualisation de la réglementation des activités zoosanitaires et de la profession vétérinaire, le faible niveau de formation des éleveurs, la faible productivité des élevages, la fragilité de la situation zoosanitaire. Par ailleurs, la présence des chiens errants, l'indigence sanitaire et la promiscuité existante dans les lieux informels de commercialisation des produits alimentaires entraînent des risques pour la santé publique.

Malgré des efforts de réglementation, le cadre institutionnel et les textes d'application devaient être améliorés, les institutions impliquées dans la gestion de la santé animale et la sécurité sanitaire des aliments mieux coordonnées et les capacités des acteurs renforcées.

L'appui apporté par le projet visait à améliorer la qualité des services de suivi zoosanitaire et d'inspection de la Direction de l'élevage, tout en jetant les bases d'un système de surveillance sanitaire communautaire par le biais d'opérations de sensibilisation et de formation à ce niveau.

Impact

Le projet a contribué à l'amélioration du système de santé publique vétérinaire à Sao Tomé-et-Principe.

Réalisation des résultats

Afin de jeter les bases d'un système de surveillance sanitaire communautaire et d'améliorer les connaissances en santé animale et hygiène alimentaire au niveau local, plusieurs activités de sensibilisation et de formation ont été menées, permettant de renforcer les capacités de 144 acteurs sur différents domaines liés à la santé animale. Dix cadres et techniciens de la Direction de l'élevage ont été formés sur l'opérationnalisation de systèmes de santé animale communautaire et la formation d'agents communautaires; ils ont à leur tour assuré la formation de 89 agents communautaires de santé animale. Par ailleurs, 25 agents communautaires ont été instruits sur l'hygiène des aliments d'origine animale et les soins vétérinaires simples et sont désormais en mesure de transmettre des alertes en cas d'intoxication alimentaire. Pour consolider ces actions, un manuel d'appui aux agents a été préparé et distribué, ainsi des kits de petit matériel et un lot de médicaments et de vaccins.

Pour résoudre les différents problèmes liés à la divagation de chiens, le plan d'un chenil a été établi et un emplacement choisi. Des ressources doivent toutefois être allouées à la construction et au fonctionnement de cette structure.

Enfin, pour améliorer les capacités de contrôle et d'inspection des produits animaux ou d'origine animale de la Direction de l'élevage, un diagnostic a été établi, notamment au niveau du cadre législatif et réglementaire, et un document de synthèse avec une proposition de concertation sur l'architecture du corps d'inspection pluridisciplinaire des denrées alimentaires a été produit et examiné avec toutes les entités impliquées. Dix-neuf inspecteurs ont bénéficié d'une formation, l'accent étant mis sur la réalisation de contrôles dans les points de vente de produits alimentaires. Des outils ont été développés et mis à la disposition des inspecteurs pour préparer leurs programmes d'inspection et améliorer l'efficacité de leurs actions.

Mise en œuvre du plan de travail et du budget

Des retards au démarrage du projet, l'impact des mesures prises pour contrer la pandémie de covid-19 ainsi que les difficultés rencontrées dans le processus d'acquisition de matériel ont conduit l'équipe du projet à réviser la stratégie et le calendrier de mise en œuvre des activités. Une extension sans coût a été sollicitée et accordée, ce qui a permis d'atteindre un taux de réalisation satisfaisant. Les principaux blocages dans l'exécution concernent les passations de marché et le recrutement de l'expertise internationale. Même si toutes les activités n'ont pas été menées comme prévu, le projet a globalement atteint son objectif.

Mesures de suivi à l'attention du gouvernement

Il est recommandé de mettre en place un système de surveillance communautaire soutenu par une base de données actualisée, ainsi qu'un organisme multidisciplinaire chargé de l'inspection de la santé animale et des conditions sanitaires des produits animaux et d'origine animale produits dans le pays et/ou importés.

Afin d'opérationnaliser ces propositions et de capitaliser les efforts réalisés, il est nécessaire de résoudre le problème récurrent de l'insuffisance des ressources (financières et humaines) allouées au secteur.

Durabilité

1. Développement des capacités

Dans le cadre de l'examen de la législation régissant le secteur, plusieurs recommandations ont été faites et soumises aux autorités nationales compétentes. La mise en œuvre du projet était ancrée à la Direction de l'élevage, ce qui garantira la continuité des efforts déployés et la durabilité des résultats obtenus. Cependant, le dispositif actuel ne permet pas de valoriser au mieux ces acquis. Par conséquent, le projet propose une revue du fonctionnement des services actuels pour en améliorer les performances. Dans ce contexte, la FAO fournit également une assistance technique pour l'élaboration d'un Plan directeur de développement de l'élevage.

2. Égalité des sexes

La dimension du genre n'était pas un axe spécifique du projet, mais les deux sexes ont bénéficié de manière équitable des résultats.

3. Durabilité environnementale

La durabilité environnementale des actions du projet a été prise en compte et plusieurs questions spécifiques ont été abordées, comme le soin à apporter à l'élimination des résidus de médicaments utilisés sur les animaux, le traitement correct des excréments du bétail et leur possibilité de générer de l'énergie.

4. Approche fondée sur les droits de l'homme, notamment le droit à l'alimentation et à un travail décent

Le projet a favorisé la réalisation du droit à une alimentation adéquate en renforçant le contrôle de la santé animale et de la qualité et la sécurité des aliments d'origine animale, essentiels pour l'apport de protéines. Par ailleurs, le développement des activités d'élevage contribue à créer des emplois tout au long de la filière.

5. Durabilité technologique

Les solutions techniques innovantes introduites par le projet concernent principalement les domaines de l'installation des systèmes communautaires de gestion de la santé animale et des bonnes pratiques d'inspection sanitaire des aliments. Les bénéficiaires n'ont pas besoin d'une assistance technique supplémentaire pour poursuivre les activités lancées par le projet.

6. Durabilité économique

Pour répondre aux problèmes rencontrés par le secteur, et dans la continuité des efforts de ce projet, le Fonds international de développement agricole a sollicité l'assistance technique de la FAO pour l'élaboration d'un Plan directeur de développement de l'élevage, 50 000 USD ayant été mobilisés à cet effet.

Le projet a permis de former le personnel de la Direction de l'élevage et des autres autorités nationales impliquées dans le contrôle et l'inspection des denrées alimentaires, ainsi que les agents communautaires de santé animale, sans qu'aucun financement supplémentaire ne soit nécessaire en termes d'assistance technique pour qu'ils puissent appliquer les connaissances transmises. Toutefois, la limitation des ressources financières et humaines de la Direction de l'élevage et des autres autorités nationales impliquées dans l'inspection constitue un obstacle sérieux à la réalisation du nombre de contrôles et d'inspections requis.

Documents et matériel de diffusion produits au cours du projet

- **Aldimir Rompão.** Août 2020. *Mémoire descriptif et justificatif de construction du chenil*. Sao Tomé-et-Principe. 4 pp. (et 163 pp. d'annexes).
- **Filipe Bonfim.** Septembre 2021. *Texte d'appui pour les agents communautaires de santé animale*. São Tomé. Sao Tomé-et-Principe. 76 pp.
- **Edinha Soares Lima.** Décembre 2021. *Revision and adaptation of veterinary legal framework in Sao Tome and Principe* (rapport). Sao Tomé-et-Principe. 19 pp.
- **Miguel Lamela.** Décembre 2021. *Proposition d'un système d'information pour les établissements alimentaires à Sao Tomé-et-Principe*. Sao Tomé-et-Principe. 9 pp.
- **Miguel Lamela.** Décembre 2021. *Proposition d'un plan de contrôle pour les établissements alimentaires*. Sao Tomé-et-Principe. 13 pp.
- **Miguel Lamela.** Décembre 2021. *Proposition d'un manuel de contrôle pour les établissements alimentaires*. Sao Tomé-et-Principe. 33 pp.
- **Filipe Bonfim.** Décembre 2021. *Guide d'exploitation et mise en place du système de gestion communautaire de la santé animale*. Sao Tomé-et-Principe. 40 pp.

Articles en ligne

- **FAO.** Mai 2019. *La FAO à Sao Tomé-et-Principe lance quatre nouveaux projets pour soutenir le pays*. https://www.fao.org/sao-tome-e-principe/noticias/detail-events/fr/c/1200859/.
- **FAO.** Mars 2020. *La livraison de matériaux renforce la capacité d'exécution des projets à Sao Tomé-et-Principe*. https://www.fao.org/sao-tome-e-principe/noticias/detail-events/fr/c/1268831/.
- **FAO.** Septembre 2020. *Formation des formateurs d'agents communautaires de santé animale*. https://www.fao.org/sao-tome-e-principe/noticias/detail-events/fr/c/1307182/.
- **FAO.** Septembre 2020. *La FAO promeut la formation en santé animale*. https://www.fao.org/sao-tome-e-principe/noticias/detail-events/fr/c/1307341/.
- **FAO.** Novembre 2021. *La FAO livrera des vaccins contre les maladies aviaires*. https://www.fao.org/sao-tome-e-principe/noticias/detail-events/fr/c/1450114/.
- **FAO.** Novembre 2021. *La FAO livre des vaccins contre les maladies aviaires au Gouvernement*. https://www.fao.org/sao-tome-e-principe/noticias/detail-events/fr/c/1454916/.
- **FAO.** Novembre 2021. *Une mission de la FAO dans la région autonome de Principe visite l'abattoir local*. https://www.fao.org/sao-tome-e-principe/noticias/detail-events/fr/c/1459047/.

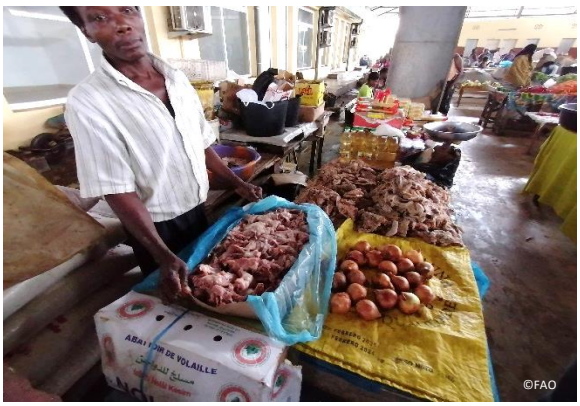

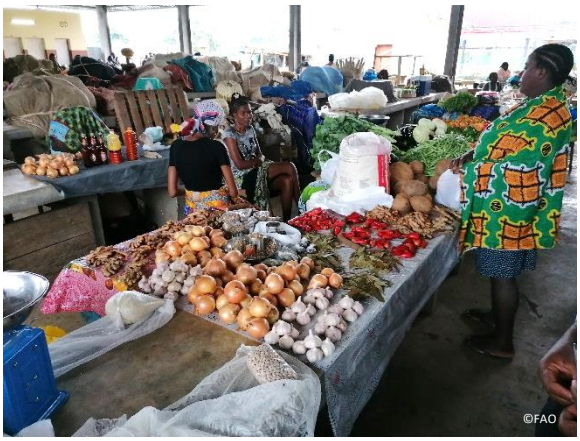

RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

Impact attendu	**La production des animaux d'élevage et la sécurité sanitaire des aliments augmentent**	
Résultat	La santé animale et l'inspection des denrées animales et d'origine animale s'améliorent	
	Indicateur	Taux de mortalité des animaux lié aux maladies.
	Situation de référence	20 %
	Objectif final	15 %
	Commentaires et mesures de suivi	En raison de l'absence d'un réseau de communication efficace et d'une base de données entre toutes les structures impliquées dans l'appui-conseil des éleveurs, le système de suivi de la mortalité du bétail présente des lacunes. Cette situation rend difficile l'enregistrement du nombre exact de décès de bétail en général et de décès de bétail dus à des maladies en particulier. Pour remédier à cette situation, le Ministère de l'agriculture pourrait mettre en place un système de surveillance communautaire soutenu par une base de données actualisée, une garantie de fonctionnement efficace et un organisme multidisciplinaire chargé de l'inspection de la santé animale et des conditions sanitaires des produits animaux et d'origine animale produits dans le pays et/ou importés. Afin d'opérationnaliser ces propositions et de capitaliser les efforts réalisés, il est nécessaire d'habiliter les agents communautaires de santé animale formés par le projet et de résoudre la question de l'insuffisance des ressources allouées au secteur.
Produit 1	Les capacités opérationnelles en santé animale et hygiène alimentaire des populations locales sont renforcées	
	Indicateurs	Objectif / Réalisé
	Nombre de personnes formées.	40 / Oui
Situation de référence	0	
Commentaires	Au total, 144 personnes ont vu leurs capacités renforcées sur différents domaines liés à la santé animale: – 10 techniciens d'élevage formés sur systèmes communautaires de santé animale; – 89 agents communautaires de santé animale, membres de coopératives et d'associations communautaires sensibilisés sur la gestion de la santé et bien-être animal; – 25 agents communautaires formés et sélectionnés instruits sur l'hygiène des aliments d'origine animale et les soins vétérinaires simples; – 20 agents formés sur l'organisation et la planification des contrôles officiels et de l'inspection des denrées alimentaires.	
Activité 1.1	Sensibiliser et engager les acteurs sur la gestion de la santé animale et la sécurité sanitaire des aliments	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Quinze séances de sensibilisation et de présentation du projet sur le terrain ont été réalisées, au cours desquelles les personnes intéressées et motivées par la gestion de la santé animale et de la sécurité alimentaire dans les communautés ont été recensées, avec une attention particulière à l'engagement des femmes et des jeunes. Un questionnaire a été élaboré et plus de 25 parties prenantes ont été interrogées pour connaître le degré d'engagement sur la question de la gestion de la santé animale et de la sécurité sanitaire des aliments. De manière unanime, la totalité des 25 acteurs considère qu'il n'y a pas de bonne gestion de la santé animale ni de sécurité sanitaire des aliments dans leurs communautés. Le travail a été réalisé principalement au niveau central du pays, en se concentrant sur les communautés proches de la capitale. Certaines activités ont été réalisées dans des communautés éloignées, mais celles-ci risquent de ne pas mettre en œuvre toutes les bonnes pratiques transmises en raison de l'indisponibilité des ressources de la Direction de l'élevage pour assurer la continuité des sensibilisations, de la supervision et du suivi des éleveurs dans les communautés.
Activité 1.2	Identifier les bénéficiaires directs	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Lors des sensibilisations réalisées sur le terrain (Activité 1.1.), les enquêtes réalisées ont permis de sélectionner 25 bénéficiaires ayant un intérêt et une disponibilité pour recevoir une formation dédiée et devenir des agents communautaires de santé animale.

Activité 1.3	Former les formateurs en système communautaire de santé animale	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Dix cadres et techniciens de la Direction de l'élevage ont été formés sur l'opérationnalisation de systèmes de santé animale communautaires et la formation d'agents communautaires. Ces gestionnaires ont ensuite formé les agents communautaires de santé animale et d'autres membres des communautés disponibles. Afin de compléter et consolider la formation reçue, un Manuel de soutien aux agents communautaires de santé animale a été élaboré, validé et distribué aux agents communautaires et aux éleveurs identifiés. Ce manuel comprenait principalement deux modules: i) les bonnes pratiques d'élevage et l'importance de la santé animale communautaire, avec une référence aux connaissances spécifiques sur les oiseaux pondeurs, les poulets, les porcs et les moutons ou les chèvres; ii) la santé animale et les soins spécifiques à prendre pour les volailles, les porcs et les petits et grands ruminants. Afin de trouver des solutions durables pour ce secteur, la Direction de l'élevage devra disposer d'une unité spécifique dédiée pour répondre aux besoins des communautés en matière de santé animale. Les délégations régionales créées étaient inopérantes lors de la mise en œuvre du projet en raison de manque de ressources humaines et financières. Elles ne sont pas donc en mesure de poursuivre les activités du projet. Le Gouvernement doit encourager la création d'une structure légère chargée de répondre spécifiquement aux problèmes communautaires et dotée des moyens nécessaires.
Activité 1.4	Former les personnes sélectionnées dans les communautés locales en santé animale	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Les cadres et techniciens de la Direction de l'élevage formés ont assuré la formation de 89 agents communautaires de santé animale, membres de coopératives et d'associations communautaires, y compris des groupes de jeunes et de femmes, leur apportant des connaissances pratiques de base en matière de conduite d'élevage. Ces formations sont théoriques et pratiques. Toutefois, l'application des pratiques transmises ne sera durable qu'avec un appui de proximité régulier assuré par les formateurs et les agents de la Direction de l'élevage. Pour assurer la durabilité des efforts déployés par le projet, il faut favoriser la mobilisation de ressources pour appuyer le fonctionnement efficace des services de proximité assurés par la Direction de l'élevage en les dotant des moyens nécessaires.
Activité 1.5	Former les personnes sélectionnées à l'hygiène des aliments d'origine animale et aux alertes en cas de suspicion d'intoxication alimentaire	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Les 25 agents communautaires sélectionnés et formés ont été instruits à l'hygiène des aliments d'origine animale et aux soins vétérinaires simples, pouvant transmettre des alertes en cas d'intoxication alimentaire. Parmi les domaines de formation, les thèmes suivants étaient présents: i) Introduction à la santé animale et au bien-être animal communautaires; ii) Médecine de production et maladies prioritaires des animaux domestiques, programmes de vaccination, organisation de la pharmacie vétérinaire; iii) Confinement et administration de médicaments; iv) Surveillance épidémiologique de la prévention et du contrôle des maladies. Sur ces 25 bénéficiaires, 12 ont reçu les kits d'appui, composés d'une mallette isotherme, d'un thermomètre, d'une pince coupante, d'un manche et d'un scalpel. Les difficultés des moyens de communication dans les communautés font que la communication des alertes de cas suspects d'intoxication alimentaire aux autorités de santé publique compétentes n'est pas efficace, et entrave la réponse et le soutien de la Direction de l'élevage aux communautés dans ces cas.
Activité 1.6	Appuyer l'installation d'un système communautaire de santé animale	
	Réalisé	À 80 %
	Commentaires	La formation des agents communautaires a été réalisée, un manuel d'appui aux agents a été préparé et distribué, des kits de petits matériels ont été livrés et un lot de médicaments et de vaccins a été acquis et utilisé par la Direction de l'élevage dans les communautés, selon les besoins des éleveurs communautaires. Toutefois, en raison de l'existence de besoins différents entre les communautés (asymétries dans la répartition géographique des infrastructures et des services de soutien à la santé animale, niveau de revenu économique et capacité d'acheter des médicaments et d'autres intrants pour soutenir l'élevage variables, etc.), l'ensemble des activités prévues n'a pas été mis en œuvre. La poursuite sera assurée par les services publics et des moyens permettant le suivi et le soutien corrects du fonctionnement des systèmes communautaires de santé animale.

Produit 2	La qualité des services de la Direction de l'élevage en suivi zoosanitaire est améliorée		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre d'analyses médicales et de dépistages des maladies réalisés.	1 500	Non
Situation de référence	400		
Commentaires	Les conditions de mise en œuvre du projet et la particularité des besoins linguistiques de Sao Tomé-et-Principe ont restreint les possibilités de choix d'un bon consultant international parlant portugais, maîtrisant la santé animale dans le contexte tropical humide et les techniques de laboratoire. Le choix de l'équipe du projet a été invalidé par les procédures de recrutement et il n'a pas été possible de remédier à cette situation. Par conséquent, le laboratoire n'a pas été doté de matériel adéquat et les analyses et les dépistages des maladies n'ont pas été réalisés.		
Activité 2.1	Recycler les techniciens de la Direction de l'élevage dans le diagnostic et les analyses des maladies		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	Compte tenu des restrictions de voyage imposées par les mesures de confinement adoptées dans le cadre de la pandémie de covid-19, l'équipe a choisi de recruter un consultant international, chargé de la formation des techniciens d'élevage et des services cliniques en matière de diagnostic des maladies, de pharmacie vétérinaire et de surveillance épidémiologique. Cependant, en raison du grand retard accusé dans le processus de recrutement à cause des mesures contre la covid-19, il n'a pas été possible de réaliser la formation. À cause des éléments susmentionnés, le consultant et expert international en santé animale, bien qu'identifié, n'a pas été engagé.		
Activité 2.2	Appuyer le Laboratoire de diagnostic vétérinaire à la prestation de services en analyses médicales vétérinaires		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	Cette activité devait être réalisée par le consultant international mentionné ci-dessus, qui n'a pu être recruté. Elle n'a donc pas été menée à bien.	
Activité 2.3	Doter la Direction de l'élevage des outils pour assurer le contrôle et la stérilisation des chiens errants et construire un chenil		
	Réalisé	En partie	
	Commentaires	Les procédures d'achat et les difficultés logistiques n'ont pas favorisé la prise d'action dans ce domaine pour l'achat des médicaments anti-tiques (environ 8 700 USD) et de divers médicaments pour la stérilisation des animaux (environ 5 400 USD). Concernant la construction du chenil, un architecte a été recruté par le projet, qui a produit le plan architectural du chenil. L'emplacement a été choisi et mis à disposition par le Gouvernement. Il appartient aux autorités nationales d'allouer les ressources nécessaires à la construction du chenil. Il est donc nécessaire de rechercher d'autres sponsors pour poursuivre les activités entamées par le projet dans ce domaine.		

Produit 3	Les prestations de la Direction de l'élevage en inspection des denrées animales et d'origine animale sont efficaces		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre de contrôles et d'inspections à l'importation et à l'exportation	70	En partie
Situation de référence	40		
Commentaires	Ce produit visait à améliorer les capacités de contrôle et d'inspection, mais en raison de la nécessité de renforcer les compétences des cinq entités impliquées dans l'inspection alimentaire au niveau national, l'accent a été mis sur leur formation et la réalisation de contrôles dans les magasins locaux et points de vente de produits alimentaires. Toutefois, des outils ont été mis en place pour permettre aux autorités nationales d'effectuer des contrôles plus efficaces à l'importation et à l'exportation à l'avenir. Il appartient désormais aux autorités d'appliquer les connaissances transmises et d'utiliser/adapter les outils proposés.		
Activité 3.1	Organiser une concertation sur l'architecture du corps d'inspection pluridisciplinaire des denrées alimentaires		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Un consultant international spécialiste en inspection des aliments a appuyé la coordination du projet pour analyser la situation actuelle de l'inspection des aliments des animaux et d'origine animale à Sao Tomé-et-Principe. Un document de synthèse et une proposition de concertation sur l'architecture du corps d'inspection pluridisciplinaire des denrées alimentaires ont été produits et examinés avec toutes les entités impliquées dans l'activité d'inspection des aliments (Centre de recherche agricole et technologique [CIAT], Direction des pêches, Direction de la réglementation et du contrôle des activités économiques [DRCAE], Tourisme et Santé publique). Une synergie d'actions a été créée et un atelier a été organisé pour valider les résolutions approuvées. Ce document devra être examiné à un haut niveau ministériel et adopté.	
Activité 3.2	Réviser et adapter la législation vétérinaire et le cadre institutionnel		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Un consultant national spécialiste en législation vétérinaire a été recruté par le projet pour compléter le cadre législatif et réglementaire lié à la gestion de la santé animale et à l'inspection des aliments d'origine animale. Le consultant a également appuyé l'analyse juridique de la réglementation relative à la production et à la commercialisation des porcs, des volailles pondeuses et des poulets de chair et l'élaboration de la réglementation relative à l'importation, la production et la vente des médicaments. Il existe de nombreuses lacunes dans l'environnement réglementaire en matière de gestion de la santé animale, mais dans le contexte de covid-19, le temps alloué à cette consultation était insuffisant pour exploiter l'ensemble des aspects liés à cette prestation de service.	
Activité 3.3	Former les cadres et techniciens en charge de l'inspection des denrées alimentaires		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Un consultant international spécialiste en inspection des aliments animaux et d'origine animale a assuré la formation de 19 inspecteurs représentant différentes entités liées à l'inspection des aliments (Direction de l'élevage, CIAT, Direction des pêches, DRCAE, Tourisme et Santé publique), renforçant ainsi les connaissances, compétences et innovations dans le contrôle et l'inspection des aliments et des institutions qui manipulent les aliments.	
Activité 3.4	Doter la Direction de l'élevage des outils pour assurer l'inspection et le contrôle des denrées alimentaires		
	Réalisé	En partie	
	Commentaires	En plus de la formation dispensée aux 19 inspecteurs qui composent l'organe multidisciplinaire d'inspection et de contrôle des produits alimentaires à Sao Tomé-et-Principe, deux outils utiles et pratiques ont été développés et mis à la disposition des inspecteurs pour préparer des programmes d'inspection et améliorer l'exécution de leurs fonctions: une liste de contrôle et un système d'information sur les établissements alimentaires. Une fois présentés à la Direction de l'élevage, il appartiendra au Gouvernement de les utiliser et de les mettre en œuvre. Le processus de passation de marché pour l'achat de divers produits de milieux de culture destinés au laboratoire où sont effectués les tests alimentaires n'a pas été finalisé compte tenu du temps nécessaire pour l'acheminement vers Sao Tomé-et-Principe et des mesures liées à la covid-19.	

Partenariats et diffusion
Pour plus d'information veuillez contacter: Reporting@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie

©FAO, 2022
CC2878FR/1/11.22